



MANDAT DU CLUB

Attention : seul le Président ou un licencié du club peuvent représenter ce dernier lors d'une assemblée générale.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU COMITE DEPARTEMENTAL DU PUY DE DOME

Je soussigné(e), M. / Mme¹
Président(e) du club (+ n°affiliation) :
Licence FFKDA n°:
Donne mandat au membre de notre club :
Membre du club²: Nom:Prénom
Licence FFKDA n°:
Pour me représenter lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 octobre 2024
Signature du donneur de pouvoir

Comité Départemental du Puy-de-Dôme de Karaté et Disciplines Associées Arténium – 4 Parc de l'Artière - 63122 CEYRAT

Tel: 04 73 92 43 44

E-mail: comitepuydedomekarate@gmail.com site: https://sites.ffkarate.fr/puydedome

¹Rayer la mention inutile

 $^{^2}$ Rappel : Seul le président licencié d'une association affiliée à la FFKDA peut donner un mandat et uniquement à un licencié de son association.